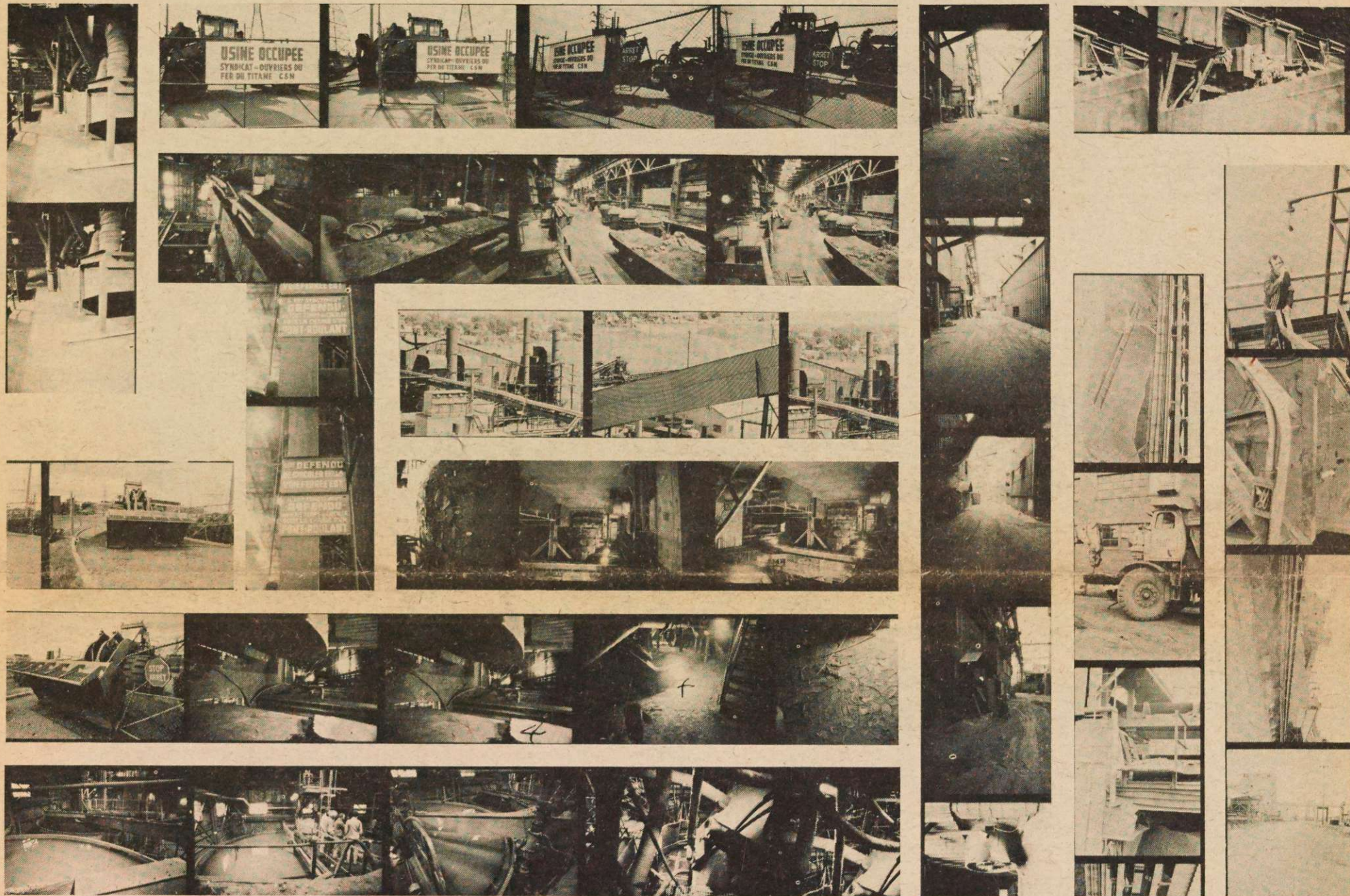


le travail

Edition spéciale
Région de Sorel
Travailleurs de Fer et Titane

Juin 1977



Pourquoi les ouvriers de Fer et Titane ont-ils décidé d'occuper leur usine quand la compagnie a décrété un lock-out, dans la nuit du 2 au 3 juin?

Certainement pas, comme le dit la compagnie dans sa propagande, pour se livrer au pillage et détériorer les installations. Ce n'est pas du tout dans la tradition de la classe ouvrière de briser ses outils de travail. D'ailleurs, le directeur de la compagnie, M. Jean Frère, déclarait au journal *The Gazette*, le 3 juin, que "l'usine était entre bonnes mains puisque les ouvriers y passent 365 jours par année et connaissent ce qu'il faut faire".

C'est certainement pour faire peur au monde que la compagnie affirme maintenant qu'il y a du danger, que, par exem-

ple, les tiges de tension (tie rods) courent un risque. Celui qui effectue ce travail depuis plus de 15 ans, M. Georges Bell, continue actuellement son travail de resserrément aussi consciencieusement qu'en temps normal.

Il n'y a qu'une seule raison pour laquelle les ouvriers de Fer et Titane occupent leur usine: c'est pour augmenter leur rapport de force face à cette puissante compagnie et ainsi, mettre de leur côté les meilleures chances possibles d'obtenir satisfaction dans leurs objectifs de négociation, qui portent principalement sur la santé et la sécurité au travail.

L'usine, on en prend soin, et elle sera en ordre quand nous aurons une convention collective à notre goût.

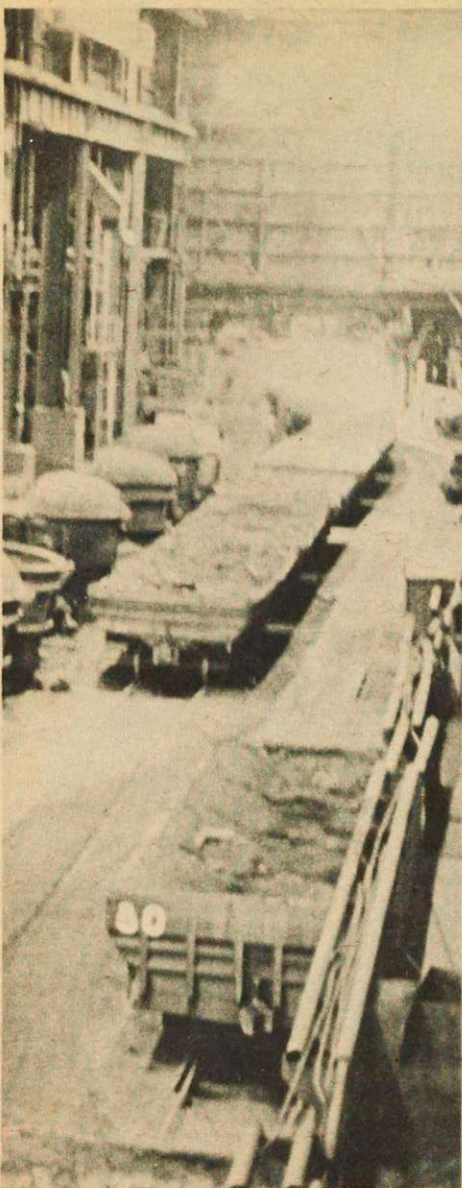
**Les travailleurs
ont répondu
au lock out de QIT
par l'occupation
de l'usine.**

La santé c'est pas un caprice!

La santé et la sécurité, c'est pas un caprice, c'est un objectif normal pour des êtres humains normaux.

En mars 1976, un questionnaire portant sur la santé passé à l'usine démontrait les faits suivants: 48.5 pour cent des travailleurs souffraient de maux de tête, 41.8 pour cent déclaraient avoir des crachats fréquents, 37.5 pour cent disaient souffrir d'insomnie, 24 pour cent avouaient être durs d'oreilles, entre 30 et 35 pour cent présentaient des symptômes liés à la pollution de l'air.

C'est pour ça que les travailleurs veulent s'en occuper eux-mêmes!



Comme les différents symptômes touchaient un pourcentage important de travailleurs, cela corrigeait l'évaluation subjective que chaque travailleur avait pu faire de tel ou tel symptôme. Par exemple, un travailleur peut faire une mauvaise évaluation quand il déclare qu'il se sent gonflé après les repas. Mais lorsque 47.3 pour cent des travailleurs interrogés déclarent ce malaise, tous ne peuvent pas se tromper en même temps.

A la suite de ce questionnaire, plusieurs rapports d'inspections gouvernementales ont été pro-

Dans son verdict rendu le 31 mai dernier, le coroner Stanislas Déry, dans son rapport qui faisait suite à l'enquête conduite après la mort d'un travailleur de Fer et Titane, Richard Forcier, corroborait la plupart des plaintes portées par le syndicat touchant la sécurité et la santé.

La preuve et la visite des lieux ont révélé les faits suivants, à savoir:

- 1) Le sol sur lequel on travaille à l'intérieur de la fonderie est recouvert de sable et de poussière d'environ une couple de pouces d'épais;
- 2) Les voies ferrées et les aiguillages sur lesquels les chariots circulent sont, trop souvent, rendus à peu près invisibles par la terre et la poussière qui les recouvrent;
- 3) L'éclairage est, pour le moins, insuffisant et défectueux avec résultat que les conducteurs de véhicules, les opérateurs de ponts roulants, et ceux qui travaillent à l'intérieur de la fonderie ont, de ce qui se passe dans la fonderie, une vue qui laisse beaucoup à désirer;
- 4) Il y a à peu près continuellement en suspension, dans la fonderie, une poussière opaque qui nuit à la visibilité de ceux qui y travaillent, sans compter les effets néfastes que telle poussière ne manque pas de produire sur la santé des travailleurs;
- 5) Cette poussière en suspens se dépose sur les vitres du "cab" à l'intérieur duquel

se trouve l'opérateur de ce véhicule, réduisant d'autant sa visibilité;

Le 8 mars 1977, le ministère des Affaires sociales et le syndicat signaient une entente en trois points: l'enquête prenait la forme d'une recherche épidémiologique sous la responsabilité d'un médecin choisi par le syndicat et d'un autre choisi par le Ministère. Le Ministère garantissait le financement de l'opération à même un fonds de recherche et un délai était fixé pour le début des examens.

se trouve l'opérateur de ce véhicule, réduisant d'autant sa visibilité;

6) A l'intérieur de la fonderie, c'est un bruit infernal continu qui résulte de ce qui s'y passe;

7) Les "déraillements" des chariots à l'intérieur de la fonderie sont d'occurrence trop fréquente, résultat d'accumulation de substances étrangères sur les rails d'acier ou de défectuosité dans l'aiguillage;

8) Quand on effectue le "transvidage" des hauts fourneaux dans les poches ou dans les chariots, il se produit des "éclaboussures" quand le métal en fusion est projeté à distance à plusieurs pieds dans toutes les directions à l'intérieur de la fonderie, les brûlures qui en proviennent étant beaucoup trop fréquentes aux ouvriers;

9) Les "éclaboussures" décrites plus haut frappent continuellement les vitres de ce "cab" et y causent des taches (spots) qui elles aussi réduisent la visibilité de l'opérateur à l'extérieur de son "cab";

10) On tolère la circulation à l'intérieur de la fonderie de chariots remplis de résidu (scorie), en fusion sans prendre les précautions nécessaires pour prévenir des accidents;

11) Le sol à l'intérieur de la fonderie est littéralement "jonché" de toutes sortes d'objets "à la traîne", voire même des morceaux de "scorie" refroidis et dont la pré-

D'ici quelques mois, la première phase du programme, à laquelle 1090 des 1120 membres du syndicat ont participé, sera terminée.

Fait à signaler, l'enquête médicale qui se tient à Fer et Titane est unique en Amérique. C'est la première fois qu'un projet de cette envergure se tient sous le contrôle des travailleurs. L'enquête ne vise pas seulement le dépistage d'une maladie mais donnera un portrait complet de l'état de santé de chaque travailleur en rapport avec les conditions de travail à l'usine.

sence ajoute au danger de circuler à cet endroit;

12) On communique, tant bien que mal, soit par signaux visuels, soit par radio (walkie-talkie);

13) Tous les témoins entendus ont été unanimes à admettre que, à l'intérieur de la fonderie, malgré un danger de tous les instants, il n'existe à peu près aucune réglementation pour y circuler à pied ou autrement;

14) Pour résumer, il ne semble faire aucun doute, dans notre opinion, que dans la fonderie règne un état continu de "tension" qui ne peut manquer d'augmenter le risque d'accident.

Malgré toutes ces constatations, voici son verdict:

"La preuve offerte au cours de l'enquête... nous a convaincu que la mort de Richard Forcier... est le résultat d'un accident pur et simple sans qu'il y ait lieu d'imputer de responsabilité criminelle à qui que ce soit."

On comprendra, à la suite de ce verdict, pourquoi le syndicat tient tellement à s'occuper lui-même des questions portant sur la sécurité et la santé.

La sécurité, c'est pas un caprice. A Marine par exemple, mardi le 14 juin, Julien Chevalier, un travailleur de 22 ans, a été tué au travail et son compagnon, Jules Péloquin, a été blessé.

Nos objectifs

C'est difficile de parler des priorités de négociation puisqu'à nos yeux, tout ce qui est demandé par les travailleurs est important, que ce soit sur l'ancienneté, les droits de gérance, le fonds de pension, les salaires, etc.

Nous avons entrepris une lutte pour la sécurité et la santé depuis plus d'un an. Cela nous était apparu urgent face à toutes les manoeuvres de la compagnie pour baisser les ou-

Les travailleurs de QIT n'ont pas entrepris une lutte contre une "binnerie". Kennecott est une multinationale géante.

vriers de salaire et les renvoyer chez eux à cause de maladies industrielles, comme la silicose, la sidérose, problèmes de surdité, de peau, d'intoxication au monoxyde de carbone, etc.

Il faut protéger ces travailleurs et nous croyons que la clause-type de sécurité et santé préconisée par notre centrale, la CSN, pourra nous aider.

Nous voulons aussi négocier un programme de santé qui aurait pour effet d'enrayer à la source tous les problèmes rencontrés à l'usine. Car ce n'est pas tout de prendre soin de ceux qui sont déjà atteints; il faut prendre les moyens de protéger ceux qui ne le sont pas encore.

Nous attachons aussi une grande importance au fonds de pension parce que cette question est directement reliée au premier objectif portant sur la santé.

Tous les travailleurs voudraient sortir de l'usine le plus tôt possible, avec un bon fonds de pension. Actuellement, ceux qui peuvent se rendre à l'âge de la retraite, soit 65 ans, sortent de l'usine avec presque rien pour vivre.

Quant aux salaires, ils accusent un retard flagrant sur les autres usines sidérurgiques du Québec; si on ajoute à cela les conditions de travail particulièrement pénibles, nous croyons que les salaires devront augmenter sensiblement durant les prochaines années du contrat.

Il y aurait encore plusieurs priorités dont je voudrais vous parler, comme celle d'aug-



menter de deux classes pour les gars de métier, les vacances, les droits de gérance. Mais je vais terminer en vous parlant de la cédule de travail de 36 heures pour les employés de quarts. Encore là, cette demande est reliée à la santé et à la sécurité. Actuellement, les employés travaillent sur des quarts de 12 heures consécutives. On comprendra vite le danger qu'il y a de travailler de cette façon. Nous voulons modifier ce régime.

Gilles Lamoureux, Président

Kennecott Copper fait des affaires. Elle en fait dans au moins 16 pays: Canada, Etats-Unis, Japon, Afrique du Sud, Australie, Pérou, Indonésie, Allemagne, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud-Ouest, Costa Rica, Antilles Néerlandaises, Brésil, Italie, Singapour.

Au 31 décembre 1975, la Kennecott Copper déclarait des actifs de l'ordre de \$2,223,687 milliards et des revenus accumulés de \$1,142,346 milliards.

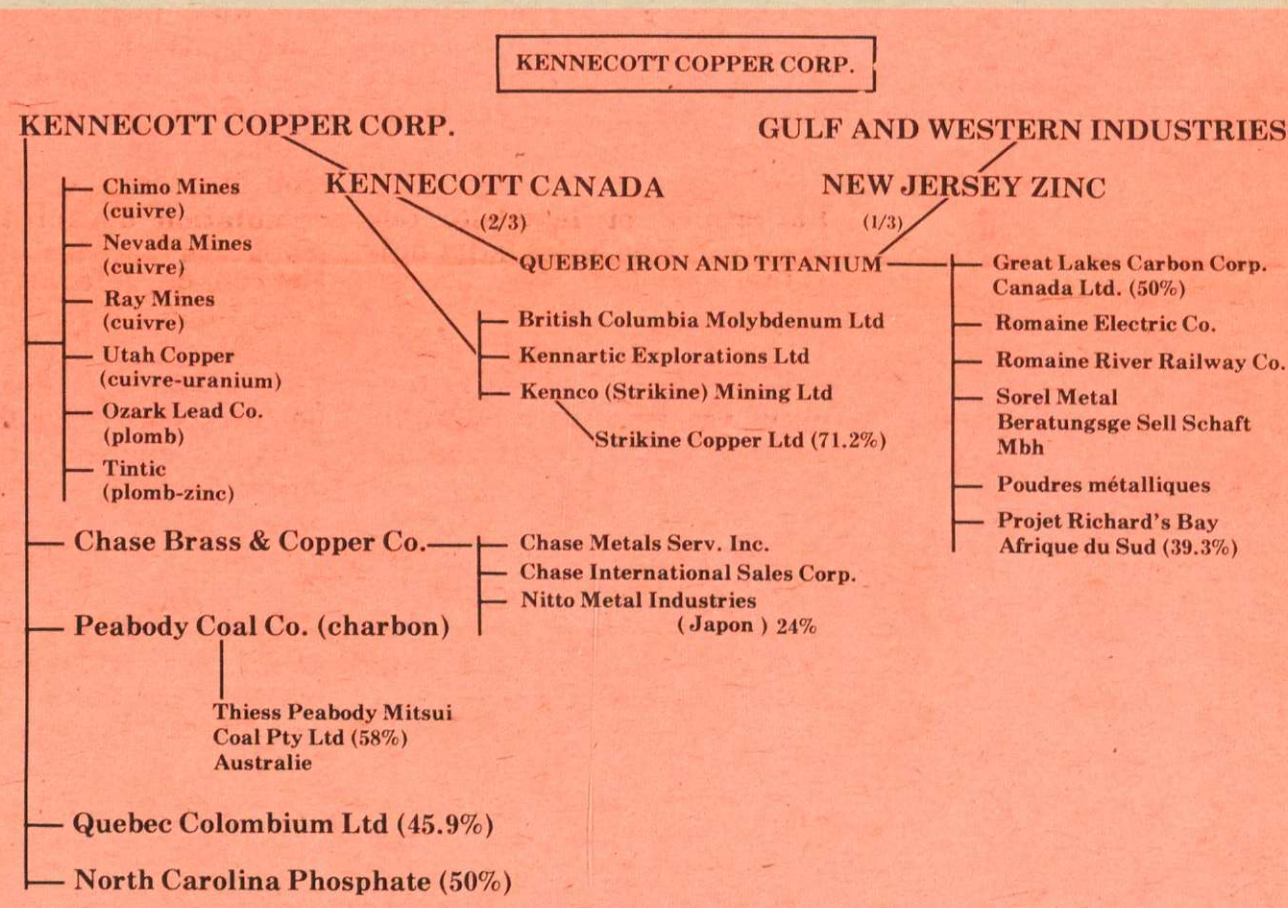
En 1975, ses revenus nets ont été de \$21,741,000 et elle a payé plus de \$54 millions en dividendes à ses actionnaires.

En 1974 par ailleurs, la Kennecott Copper avait déclaré des revenus nets de \$210,944,000.

Les petits gérants locaux auront beau dire qu'ils cherchent à maximiser les sommes qui restent ici, au Québec, il nous faut aussi constater que ces profits sont réalisés grâce à notre force de travail, sur le dos de notre santé et de notre sécurité.

Les politiques d'ensemble, les grandes décisions sont prises au niveau de Kennecott Copper, quoi qu'en disent les dirigeants locaux.

Quand on regarde cette pieuvre géante qu'est Kennecott Copper, on ne peut arriver qu'à une seule conclusion: les travailleurs de Fer et Titane auront besoin de toute la solidarité possible, dans leurs rangs et du côté des autres travailleurs de la région de Sorel et de la population, pour passer au travers de la lutte qu'ils ont entreprise pour le respect fondamental de l'être humain, dans sa vie, sa santé et sa sécurité au travail.



Dans le système économique actuel, c'est pas tout le monde qui est mal pris et qui doit se battre quotidiennement pour rejoindre les deux bouts.

Les noms qui suivent n'ont pas à s'inquiéter des mesures Trudeau quand vient le temps d'augmenter leurs revenus.

Par exemple, M. Pierce N. McCreary, directeur de Kennecott Copper et président de QIT, a fait des revenus de \$109,259 en 1976.

Quant au président de Kennecott Copper, il a reçu \$340,414. Il s'agit de M. Frank R. Milliken.

M. McCreary, quand il prendra sa retraite, est assuré d'un revenu annuel de \$29,374. (Ce montant est appelé à augmenter sensiblement durant les prochaines années puisque ce dernier n'est directeur de Kennecott que depuis le 1er juillet 1976).

Le président Milliken, de son côté, est déjà assuré

d'un revenu de \$129,644 par année quand il se retirera.

A eux seuls, les 28 directeurs et officiers de Kennecott Copper ont reçu, en 1976, des salaires de \$1,818,000., soit une moyenne de \$65,000 chacun.

Pendant ce temps, les ouvriers de Fer et Titane sont dans la rue pour, entre autres, tenter d'obtenir un fonds de pension qui leur permettrait de jouir un peu de la vie à leur retraite.

Répondre à la compagnie par la solidarité

Comme cela arrive souvent lors d'une négociation ou d'un conflit, un employeur cherche, par tous les moyens, à diviser les travailleurs. Je dis bien **tous** les moyens.

Par l'emploi de la force, par l'utilisation de Bouncers ou d'agents doubles, par l'intimidation ou la provocation. Une compagnie essaie aussi, par une propagande bien orchestrée, de semer le doute et la méfiance entre les travailleurs.

Si ces derniers commettent des erreurs, si minimes soient-elles, une compagnie profite de l'occasion pour tenter de déformer, dans l'opinion publique, les objectifs réels des travailleurs, de leur syndicat, de leurs dirigeants.

Si une compagnie utilise **tous** les moyens, c'est dans le but de conserver le plus de pouvoirs possible sur les conditions de travail et les salaires.

C'est exactement ce que tente de faire la compagnie QIT à Sorel depuis plusieurs mois.

Ceux qui, comme moi, ont eu l'occasion de visiter cette usine comprendront pourquoi les

travailleurs luttent pour transformer leurs conditions de vie au travail; si elle en était capable, cette compagnie aurait honte de tenir un millier de Québécois dans de telles conditions. Les rapports gouvernementaux, ou encore les constatations du coroner Stanislas Déry, sont éloquents sous cet aspect.

Vraiment, les travailleurs de Fer et Titane ont été patients, trop patients peut-être.

Devant cet état de fait, que fait la compagnie?

Au lieu de s'attaquer aux causes profondes du conflit, au lieu de négocier en fonction des intérêts et des besoins des travailleurs, elle cherche, comme au bon vieux temps de Duplessis, à faire croire à une conspiration communiste!

Dans ce temps-là, parce qu'ils dérangeaient "l'ordre établi", c'étaient la CTCC et Jean Marchand qui passaient pour communistes.

On pourrait, à l'inverse, demander à la maison-mère, Kennecott Copper, quel rôle elle a joué dans l'écrasement d'une

démocratie appuyée par le peuple, comme au Chili...

Pour discréditer une lutte juste menée par plus d'un millier de travailleurs québécois de la région de Sorel, la compagnie QIT utilise à son avantage les agissements d'une poignée de personnes provenant de groupes politiques extérieurs à la CSN et au syndicat. De cette façon, la discussion et l'analyse ne portent pas sur les véritables objectifs de négociation des travailleurs.

A son dernier congrès, la CSN a dénoncé les groupes ou groupuscules politiques qui, comme des parasites, cherchent à mousser leur propagande partisane en s'accrochant aux luttes des travailleurs syndiqués, nuisant, dans les faits, à leur bataille. Ces problèmes-là, la CSN s'en occupe.

Mais la CSN n'accepte pas qu'une compagnie comme Fer et Titane se serve de cet élément de diversion pour tenter de faire oublier les vrais problèmes, les vrais objectifs, les vrais besoins des travailleurs.

Il est d'ailleurs curieux de constater que la compagnie et

les groupuscules se rejoignent sur des aspects importants: les deux tirent à boulets rouges sur les dirigeants syndicaux, sur l'organisation syndicale.

L'enquête médicale qui se mène actuellement à Fer et Titane a valeur d'exemple pour le Québec. Je comprends les efforts de la compagnie pour discréditer les résultats de cette enquête; les effets encore inconnus de sa négligence risquent fort de projeter dans le public une image dont elle ne tirera sans doute pas gloire!

Dans cette lutte difficile dans laquelle les 1,100 travailleurs de Fer et Titane sont engagés, un impératif s'impose: la solidarité du groupe autour des objectifs de négociation et l'appui de la population de Sorel.

La CSN, quant à elle, investit toutes les ressources possibles pour que ces travailleurs gagnent finalement le respect auquel ils ont droit.

André L'Heureux
Vice président de la CSN.

Un coup de force préparé depuis des mois

Un lock-out, c'est un coup de force perpétré par une compagnie contre ses travailleurs. De plus en plus de compagnies utilisent ce moyen pour écraser leurs employés. Ca s'est vu à Pierreville, par exemple.

Mais un coup de force, ça se prépare. Ca se prépare longtemps d'avance.

La facture reproduite montre ce qu'il en a coûté à QIT pour un seul mois, avec la compagnie Garda, qu'on rencontre dans la plupart des conflits où les travailleurs se font battre sur les lignes de piquetage.

Autre exemple. Dans une lettre du 18 mars adressée à M. Charles Ellis, directeur de la sécurité, la compagnie MAC offre ses services de "chiens de garde, chiens de sentinelle, manipulateurs de chiens, etc." qui, selon la lettre, ont fait leur preuves à United Aircraft, Stanchem, Vilas et ailleurs.

Les travailleurs ont aussi mis la main sur un rapport interne expliquant, dans une trentaine de pages, les étapes à suivre pour fermer l'usine dans un délai donné. Ce rapport date de quelques mois avant le lock-out.

Quand on veut écraser des travailleurs, tous les moyens sont bons.

FACTURE/INVOICE

CÂBLE-ADRESSE/CABLE ADDRESS: GARSEC

LA MARGE DE SÉCURITÉ • THE SECURITY PEOPLE

UNE DIVISION DES SERVICES DE SÉCURITÉ GARDA LTÉE • A DIVISION OF GARDA SECURITY SERVICES LTD.
Edifice de la Banque de Montréal/Bank of Montreal Building, Suite 205, 1305 Avenue Ouellet, 1^{er} étage, Montréal, Québec H3Z 2K7
TELEPHONE (514) 937-7117

Q.I.T.
Sorel
Quebec

FACTURE INVOICE NO. 1168

DOSSIER CUSTOMER NO. 30 APR 77

Attention: Mr. C. Ellis

VEUILLEZ CORRIGER TOUTE ERREUR D'ADRESSE
PLEASE INDICATE CHANGE OF ADDRESS IF INCORRECT

VEUILLEZ INSCRIRE LE NUMÉRO DE DOSSIER SUR LES CHEQUES ET SUR LA CORRESPONDANCE
PLEASE WRITE CUSTOMER NUMBER ON ALL CHECKS OR CORRESPONDENCE

SERVICE RENDU/TYPE OF SERVICE	MONTANT / AMOUNT
Re: for professional services rendered during the month of April, 1977.	
From April 1st to 29th incl., 1977.	
161½ hrs. @ \$8./hr.	\$1290.00
Travelling Expenses	
18 days @ \$10./day	180.00
Special services during the month of April	69.12
	\$1539.12

Conseillers en matière de sécurité • Detectives • Armed guards • Closed-circuit television and monitoring stations • Detectives • Guard dogs • Division Canine • Gardes armés • Patrouilleurs • Protection from corporate espionage, telephone wire taps and electronic eavesdropping • Uniformed patrolmen radio equipped • 100% Canadian

TCT. PAYABLE NOW DUE

VEUILLEZ JOINDRE LA 2^e FEUILLE DE CE FORMULAIRE A VOTRE VERSEMENT ET FAIRE PARVENIR A SERVICES DE SÉCURITÉ GARDA LTÉE A L'ADRESSE CI-DESSUS
PLEASE RETURN PART 2 WITH YOUR PAYMENT TO GARDA SECURITY SERVICES LTD., AT ADDRESS ABOVE

Message de femme de travailleurs de Fer et Titane

Le 3 juin, les femmes des travailleurs, nous nous sommes rendues à l'usine pour une visite des lieux.

C'est vraiment inconcevable de penser que nos maris travaillent dans de telles conditions: poussières, chaleur, bruit, gaz.

La Compagnie ne semble rien vouloir changer à ces conditions. Plus que jamais, toutes les femmes des travailleurs de Fer et Titane doivent se donner la main pour soutenir la lutte de leurs maris.

Toutes les femmes de travailleurs de Fer et Titane intéressées à aider leurs maris à gagner leurs revendications peuvent communiquer au numéro 742-1252, où elles pourront contacter les responsables du Comité des femmes. N'hésitez pas!

P.S. Le Comité des femmes songe à organiser un pique-nique. La date sera communiquée sur le code-à-phone, numéro 742-9401.